

Les entreprises bas-normandes en 2008

N° 28 - juin 2009

DES DÉFAILLANCES À LA HAUSSE

Le nombre de défaillances d'entreprises augmente fortement en 2008. Pour la Basse-Normandie, ce sont majoritairement les entreprises du tertiaire qui font les frais du retournement de conjoncture.

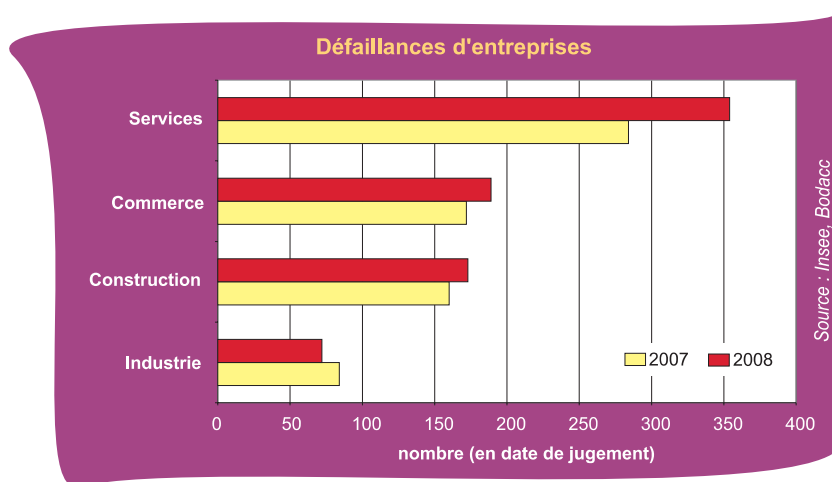
788 défaillances d'entreprises ont été jugées en Basse-Normandie en 2008, soit 1,6% du nombre total de défaillances sur le territoire métropolitain. Ce nombre bondit de 12,6 % par rapport à 2007 (+ 13 % France entière), après une décennie relativement stable (650 défaillances par an, en moyenne, entre 1997 et 2007). La hausse, répartie sur toute l'année 2008, s'accroît au 4^e trimestre, tout comme au niveau national et devrait s'intensifier encore au premier trimestre 2009, selon les données disponibles jusqu'ici (306 défaillances publiées sur les trois premiers mois de l'année).

La hausse des défaillances concerne en premier lieu les services et touche d'abord le Calvados et la Manche. C'est le nombre des défaillances des sociétés immobilières qui enregistre la plus forte

hausse sur un an (+ 126 %), suivi par les sociétés de transport (+ 92 %). Les commerces de détail et de gros, de même que les services aux personnes sont également plus nombreux à faire faillite dans la seconde partie de l'année, suite au retournement de la conjoncture qui a marqué la fin du troisième trimestre 2008. La construction résiste en revanche mieux,

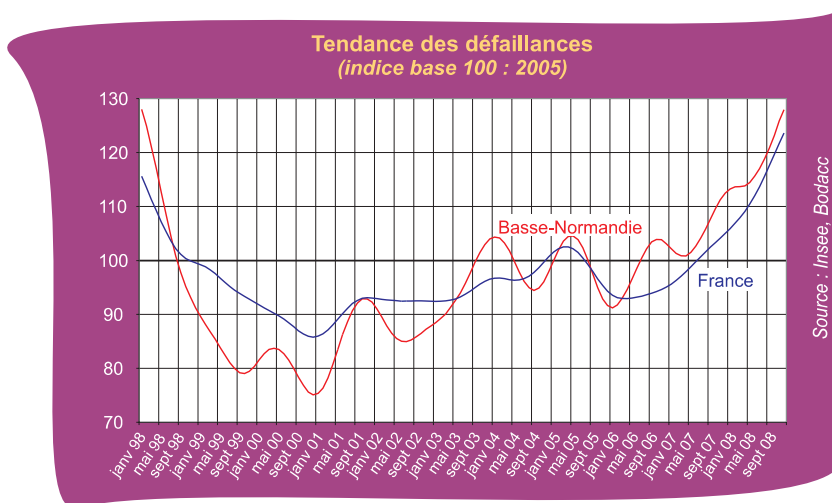
l'augmentation s'élevant seulement à 8 %. Le nombre de défaillances dans l'industrie est, quant à lui, en recul de 14 % en 2008, à l'opposé de la tendance à la hausse enregistrée au niveau national (+ 8 %).

Dragos IOAN
Insee



Définition

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Toutes les annonces de jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne débouchent pas forcément sur un arrêt total de l'activité économique. La série analysée ici concerne uniquement les défaillances jugées. Elles proviennent du Bodacc (bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents.



DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Rédacteur en chef : Didier BERTHELOT

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2009